

Renouvellement automatique de l'adhésion « Ami des Optimistes »

Optimist International propose maintenant le renouvellement automatique de l'adhésion « Ami des Optimistes ». Inscrivez-vous pour renouveler votre adhésion automatique chaque année, et ainsi bénéficier constamment des avantages de l'adhésion « Ami des Optimistes ».

Pourquoi s'inscrire au renouvellement automatique de l'adhésion?

- **Gagner du temps** – Une chose de moins à se rappeler chaque année;
- **Virage vert** – Réduit les factures papier et leurs impacts sur l'environnement;
- **Adhésion continue** – Ne perdez jamais aucun des précieux avantages de l'adhésion;
- **Soutien auprès des jeunes** – Votre cotisation permet aux Optimistes d'aider les jeunes au sein de leurs collectivités.

Conditions du programme

En choisissant le renouvellement automatique de l'adhésion « Ami des Optimistes » d'Optimist International, le membre inscrit (« vous » ou « le membre ») affirme qu'il a lu attentivement, a compris et accepte les conditions suivantes :

I. Conditions et cotisation. En choisissant le renouvellement automatique de l'adhésion « Ami des Optimistes », vous consentez à ce qu'Optimist International débite de votre carte de crédit au dossier le montant prévu de la cotisation de votre adhésion « Ami des Optimistes », et ce, une fois par année. (Voir section II concernant les détails du paiement et de la facturation)

- **Cotisation de l'adhésion « Ami des Optimistes ».** La cotisation de l'adhésion « Ami des Optimistes » peut changer d'année en année. Le montant du renouvellement automatique sera débité en fonction du montant de la cotisation en vigueur.
- **Conditions de service de l'adhésion « Ami des Optimistes ».** Toutes les adhésions « Ami des Optimistes » sont valides pour un an. Les cotisations de l'adhésion « Ami des Optimistes » ne sont pas calculées au prorata.
- **Dates de paiement.** La date à laquelle Optimist International amorce le prélèvement automatique du renouvellement peut changer d'une année à l'autre. (Voir section IV pour le détail des notifications)

II. Aucun remboursement et résiliation. Tous les paiements effectués dans le cadre du renouvellement automatique sont non remboursables. Vous pouvez en tout temps mettre fin à votre adhésion, mais tous les paiements effectués avant la résiliation sont non remboursables. Dans le cas de paiements non autorisés effectués par l'entremise de la carte de crédit appartenant à l'entreprise/l'organisation/l'établissement du membre (ci-après « établissement »), un représentant de l'établissement pourrait communiquer avec Optimist International dans les 45 jours de la date de la transaction pour analyser le dossier et contester les frais. Après un délai de 45 jours, la contestation des frais sur la carte de crédit de l'établissement ne sera pas prise en considération.

III. Méthodes de paiement et conditions de carte de crédit. En acceptant les conditions, vous autorisez Optimist International à effectuer un paiement automatique récurrent et une fois l'an à Optimist International par l'entremise de la carte de crédit, de débit ou bancaire que vous avez inscrite au dossier d'Optimist International. Toute méthode de paiement automatique récurrente ou toute autorisation de renouvellement demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'elle soit annulée par le membre ou résiliée par Optimist International.

- **Mode de paiement.** Optimist International accepte les paiements par carte de crédit, de débit et des paiements bancaires par VISA, MasterCard, Discover et American Express. Si vous payez à l'aide d'une carte de crédit appartenant à votre établissement, vous admettez être un utilisateur autorisé de ladite carte de crédit. Dans l'éventualité où vous n'êtes plus autorisé à utiliser la carte, vous êtes responsable de retirer les informations relatives à votre carte de crédit au compte d'Optimist International et de les remplacer par une autre méthode de paiement.
- **Renseignements de facturation.** Le membre est responsable de maintenir des informations de paiements et de facturation véridiques, précises et actuelles au compte de celui-ci en vue de faciliter le renouvellement du paiement automatique.
- **Unité monétaire.** Tous les paiements doivent être effectués en dollars américains ou canadiens, selon le cas.
- **Solde impayé.** Si Optimist International ne reçoit pas le paiement de l'émetteur ou de l'agent de votre carte de crédit au moment où les frais du renouvellement automatique sont engagés, vous acceptez de payer tous les montants exigés d'Optimist International. Si les tentatives de perception du paiement échouent, Optimist International, à sa discrétion, peut considérer résilier votre adhésion et vous perdrez tout avantage associé avec le renouvellement automatique, incluant, sans s'y limiter, l'admissibilité à l'assurance.

IV. Coordonnées et notifications. Optimist International vous fera parvenir des notifications concernant les frais du renouvellement automatique en attente à l'adresse courriel principale associée à votre compte de membre. Vous avez la responsabilité de maintenir à jour votre adresse courriel et vous devez vous assurer **qu'elle est en mesure de recevoir des courriels d'Optimist International** comme adresse courriel principale associée à votre compte. L'incapacité de recevoir les courriels d'Optimist International ne sera pas perçue comme un motif valable pour une demande de remboursement.

Oui! Inscrivez-moi pour le renouvellement automatique de l'adhésion « Ami des Optimiste »

(Le paiement de mon adhésion annuelle se poursuivra chaque année jusqu'au moment où j'aviserai Optimist International d'interrompre les paiements.)